



REGLEMENT INTERIEUR DU BADMINTON ROCHELAIS 2016-2017

Le règlement intérieur explique les règles de fonctionnement du club et les règles d'utilisation du matériel. Il s'applique à tous les membres du club. Nul licencié ne pourra s'y soustraire.

L'adhérent s'engage à en prendre connaissance et à le respecter.

INSCRIPTION

L'adhésion au club vous licencie à la fédération française de badminton pour la saison sportive de septembre de l'année N à septembre de l'année N+1 (jusqu'à l'ouverture des inscriptions).

Le montant de la cotisation annuelle est validé lors de l'Assemblée Générale.

Pour la saison 2015-2016 la cotisation annuelle est de :

→ **Adultes : 105 €**

Le montant de votre cotisation prend en compte le prix de la licence, de l'assurance fédérale et de l'accès libre à tous les créneaux loisirs.

Réduction pour les conjoints, les étudiants sur présentation de la carte et des non salariés avec justificatif POLE EMPLOI : 85€

→ **Jeunes : École de badminton (Obligatoire pour les 8-17ans) 95,00 €**
(Inscription et entraînements)

Le club propose des séances d'entraînement, facturés en complément de la cotisation annuelle, dans la limite des places disponibles. Le montant de l'inscription aux entraînements correspond à la mise à disposition d'un entraîneur et la fourniture des volants pour les séances.

Tarif annuel des entraînements adultes de la saison 2016-2017

→ **Groupe 1 et 2** (Compétiteurs, équipe Interclub) : **50,00 €**

→ **Groupe 3** (Débutants et non compétiteur) : **15,00 €**

Les chèques seront à adresser à l'ordre du Badminton Rochelais et à remettre à un responsable du créneau entraînement. Aucun remboursement ne pourra être effectué après l'encaissement.

CERTIFICAT MEDICAL

Ce certificat médical doit être donné au responsable le jour de son inscription au club. La pratique des activités proposées par le BADMINTON ROCHELAIS n'est autorisée qu'après présentation d'un certificat de non contre indication à la pratique du badminton. De plus La mention « non contre indication à la pratique du badminton en compétition » est obligatoire même si l'adhérent ne désire pas participer aux compétitions.

Le modèle type de certificat médical est disponible en téléchargement sur le site du club

FONCTIONNEMENT

Règle de vie commune :

Le fonctionnement du club repose sur le bénévolat. Il est demandé à chacun de s'impliquer dans les tâches courantes (assemblée générale, organisation de tournois, informations diverses, commissions...).

Les joueurs qui s'inscrivent à un tournoi extérieur alors qu'à la même date le club organise un tournoi ne pourront prétendre au remboursement de l'inscription et de leurs frais de déplacement.

Assemblée générale :

L'assemblée générale est en principe prévue en fin de saison celle-ci est publique et nous vous convions à y participer.

Membres :

Vous êtes membre actif le jour où vous vous inscrivez à la section badminton.

Jeunes :

Par respect des bénévoles donnant de leur temps, l'adhérent jeune devra se présenter à son heure d'entraînement prévue.

Adultes :

En cas de forte affluence, un roulement est demandé aux joueurs : réaliser l'équivalent d'un match puis de laisser le terrain libre.

Compétiteurs :

L'inscription aux tournois sera prise en charge par le club à hauteur de 15 inscriptions maximum dans la saison (autre que ceux organisés par la Rochelle) sauf pour ceux qui participent activement à la vie du club et à l'appréciation du comité directeur. (Encadrant de séance jeunes ou entraînement sur la saison, organisateur de tournois, arbitre ou JA sur un tournoi interne, formations ...)

La participation aux frais est soumise à conditions. Pour cela vous devez aller sur le site afin de télécharger le document « note de frais badminton rochelais » à utiliser.

RESPONSABILITE

Les enfants mineurs sont pris en charge par le club pendant les créneaux « jeune » à partir du moment où le responsable du créneau les aura pris sous sa responsabilité. **Les parents doivent donc s'assurer que celui-ci sera présent avant de le laisser au gymnase.**

De plus, lorsque la fin du créneau horaire est atteinte, les enfants ne sont plus considérés sous la responsabilité du club.

Tout enfant désirant partir avant la fin du créneau ne pourra le faire que sur présentation d'une autorisation parentale, les parents devront venir chercher leur enfant sur le site. Si tel n'est pas le cas, la section devra en être avisée par l'intermédiaire du coupon dûment rempli et transmis lors de l'inscription de l'enfant.

LITIGES ET SANCTIONS

Le club est une association promouvant le badminton dans un esprit sportif et respect de l'adversaire. Tous propos antisportifs, injurieux, sexistes ou racistes se verront sanctionnés par une exclusion immédiate et définitive, sans possibilité de remboursement de la cotisation. De même, tout matériel détérioré, vol et non-respect du règlement intérieur sera signalé au club qui prendra les mesures nécessaires (suspension d'une ou plusieurs séances, exclusion...). Tous les adhérents sont habilités à faire respecter ce règlement. Les responsables du club sont habilités à exclure toute personne ayant contrevenu délibérément à ce règlement.

LES CRENEAUX HORAIRES

Ils sont communiqués en début de chaque saison aux adhérents et consultables sur le site du club.

Les entrainements seront suspendus pendant toutes les vacances scolaires

Les créneaux ne seront pas assurés lors des jours fériés et peuvent être modifiés **durant les vacances scolaires** suivant la disponibilité des gymnases. (Détail des horaires sur le site du club)

PERIODE D'ESSAI

Le club permet aux personnes le souhaitant d'effectuer deux essais. Réalisés lors des créneaux loisirs et sous réserve d'avoir contacté le club préalablement. Le jour de l'essai, se rapprocher du responsable de créneau qui fera remplir le document prévu à cet effet. Tout incident subit ou causé lors de la pratique du badminton lors de ces créneaux sans accord préalable se fera sous la responsabilité et aux torts exclusifs du pratiquant. Le club s'autorise le droit d'exclusion des personnes non connues.

MATERIEL ET EQUIPEMENT

L'installation et le rangement du matériel doivent être assurés par les pratiquants.

Nous comptons sur votre bienveillance pour laisser la salle dans un état irréprochable (ranger vos volants et vos bouteilles vides) avant de quitter la salle.

L'adhérent devra se munir de chaussures de sport en salle, d'une tenue de sport adéquat (en compétition, les hommes en short et les femmes en jupette ou short) ;

Des raquettes et des boîtes de volants sont vendues par le club (consultable sur le site ou adressez-vous aux dirigeants).

VOL

Le club décline toute responsabilité en cas de vol ou de perte, et recommande de ne rien laisser dans les vestiaires lors des entraînements et compétitions.

COMMUNICATION

Pour connaître la vie du club : fermeture exceptionnelle, tournois, stages...

<http://www.badmintonrochelais.com/>

<https://www.facebook.com/badmintonrochelais>

L'adhérent adulte autorise la diffusion, sur le site internet du club, de photos prises lors de compétitions sportives ou manifestations en relation avec le badminton. En cas de refus, l'adhérent doit faire parvenir au président un document écrit pour exprimer son désaccord qui sera pris immédiatement en compte.

Les adhérents jeunes figureront également sur le site. En cas de refus, les parents doivent faire parvenir au président un document écrit pour exprimer leur désaccord qui sera pris immédiatement en compte.



PRATIQUE DE BONNE CONDUITE

1. Dès que tu entres dans le vestiaire du gymnase, tu te chausseras d'une paire de chaussures de salle.
2. Si par bonheur tu arrives parmi les premiers, n'hésite pas à installer poteaux et filets, à deux cela ne prend que quelques minutes.
3. Le badminton peut se pratiquer à la mode loisir ou sport. Dans les deux cas, muscles et tendons sont extrêmement sollicités. Il est donc vivement conseillé de s'échauffer quelques minutes avant de débiter
4. Au cours d'un match, on se déshydrate très vite. Il est donc conseillé de boire régulièrement avant, pendant et surtout après un match. Cela pourra t'éviter crampes et courbatures.
5. Si tu es nouveau et que tu n'as aucune connaissance technique ou tactique, n'hésite pas à demander conseil aux anciens du club qui se feront une joie de t'apprendre quelques bases de leur sport favori.
6. 10 minutes avant la fin de la séance, il est vivement recommandé de faire quelques étirements. Tu verras la différence le lendemain matin.
7. À la fin de la séance, il est demandé à chacun de participer au rangement du gymnase : poteaux, filets, ramassage des volants usagés etc.

«N'oubliez pas, le gardien est un professionnel, il ferme le gymnase à l'heure prévue pour la fin du créneau »